

Régisseur vidéo de spectacle

RNCP23660 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323p
Code(s) ROME	L1504, L1508, L1505
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2021

Certificateur(s)

CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT · SIRET : 31360884600025

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la régisseur/euse vidéo-image réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations.

Il/elle gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés.

(Cf. Guide des métiers du spectacle vivant / La technique / OPMQC-SV / janvier 2018)

- Préparation et organisation des moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure (A1).
- Elaboration et adaptation du plan d'implantation des matériels scéniques (A2).
- Réalisation et direction du montage, des réglages et du démontage des équipements et du matériel (A3).
- Conception et réalisation des effets techniques répondant aux demandes artistiques (A4).
- Régie et conduite technique pendant les spectacles, événements et manifestations (A5).
- Participation aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public (A6).
- Encadrement des personnels placés sous sa responsabilité, des conditions d'accueil et de travail des équipes techniques (A7).
- Organisation et participation au rangement et au stockage des équipements et matériels (A8).
- Gestion et participation à l'entretien courant et la maintenance de l'équipement et du matériel scéniques (A9).
- Développement d'une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scéniques (A10).
- Mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public (A11).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de :

Bloc 1 : Préparer / Mettre en œuvre les moyens vidéo pour une installation technique, en autonomie partielle ou totale en fonction des situations

Bloc 2 : Réaliser le démontage d'une installation, le rangement et la maintenance des moyens vidéo en toute autonomie

Bloc 3 : Mettre en œuvre les ressources matérielles d'une régie vidéo en situation d'exploitation d'un spectacle

Bloc 4 : Organiser les ressources matérielles et humaines pour répondre à un projet ou l'exploitation d'un spectacle

Bloc 5 : Développer une méthodologie de travail et une posture professionnelle pour accompagner un projet de régie technique (vidéo)

Blocs de compétences

RNCP23660BC01 — Préparer / Mettre en oeuvre les moyens vidéo pour une installation technique, en autonomie partielle ou totale en fonction des situations

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Préparer, conditionner une commande matérielle vidéo, en toute autonomie, à partir d'une liste et/ou d'une fiche technique
- Réaliser le branchement, câblage des moyens vidéo, en toute autonomie, selon un plan d'implantation
- Réaliser le dépannage et/ou la maintenance de premier niveau des moyens vidéo, en autonomie partielle ou totale en fonction des habilitations

Modalités d'évaluation :

Jeu de rôle - Préparation et installation de moyens vidéo en fonction d'une demande et de contraintes techniques données

Modalité de certification :

En fonction de l'évaluation du Bloc 1, une certification de compétences sera délivrée par le CFPTS après délibérations du jury de certification

RNCP23660BC02 — Réaliser le démontage d'une installation, le rangement et la maintenance des moyens vidéo en toute autonomie

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Procéder au démontage d'une installation avec méthodologie et en toute autonomie
- Vérifier, contrôler, tester l'installation vidéo, en toute autonomie ou sous la responsabilité d'un commanditaire (régisseur, concepteur...)
- Evaluer la fiabilité d'une installation, en toute autonomie ou sous la responsabilité d'un commanditaire (régisseur, concepteur...)
- Procéder aux réglages de l'installation des équipements vidéo, en toute autonomie ou sous la responsabilité d'un commanditaire (régisseur, concepteur...)
- Assurer le stockage du matériel

Modalités d'évaluation :

Jeu de rôle - Préparation et installation de moyens vidéo en fonction d'une demande et de contraintes techniques données

Modalité de certification :

En fonction de l'évaluation du Bloc 2, une certification de compétences sera délivrée par le CFPTS après délibérations du jury de certification

RNCP23660BC03 — Mettre en oeuvre les ressources matérielles d'une régie vidéo en situation d'exploitation d'un spectacle

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Concevoir/Adapter l'implantation des moyens vidéo pour répondre à une exigence artistique
- Créer/Adapter ses outils de régie
- Concevoir/Adapter une régie ou une conduite
- Réaliser la conduite d'un spectacle
- Gérer les imprévus
- Vérifier, contrôler, tester l'installation vidéo, en toute autonomie ou sous la responsabilité d'un commanditaire (régisseur, concepteur...)
- Evaluer les besoins de dépannage et/ou de maintenance du matériel
- Ranger les moyens vidéo selon une organisation prédéfinie (parc matériel ou camion)
- Transmettre des informations et/ou des consignes à une équipe technique, à des homologues d'un autre corps de métier et/ou à un supérieur hiérarchique

Modalités d'évaluation :

Jeu de rôle - Mise en oeuvre de la régie vidéo d'un spectacle ou d'un événement

Modalité de certification :

En fonction de l'évaluation du Bloc 3, une certification de compétences sera délivrée par le CFPTS après délibérations du jury de certification

RNCP23660BC04 — Organiser les ressources matérielles et humaines pour répondre à un projet ou l'exploitation d'un spectacle

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Concevoir l'implantation des moyens vidéo pour répondre à une exigence artistique
- Créer ses outils de régie
- Choisir son matériel
- Concevoir une organisation matérielle et humaine
- Anticiper les problématiques d'un projet
- Identifier les mesures compensatoires à mettre en oeuvre

Modalités d'évaluation :

Etude de cas - Organisation de la mise en oeuvre d'une régie vidéo de spectacle (tournée / exploitation)

Modalité de certification :

En fonction de l'évaluation du Bloc 4, une certification de compétences sera délivrée par le CFPTS après délibérations du jury de certification

RNCP23660BC05 — Développer une méthodologie de travail et une posture professionnelle pour accompagner un projet de régie technique (vidéo)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Identifier les moyens de développement de ses compétences, de veille sur son métier/secteur, des perspectives professionnelles et/ou d'évolution
- Développer un comportement et des réponses techniques au niveau attendu pour un régisseur technique, option vidéo
- Argumenter ses choix
- Développer une méthodologie de travail / Anticiper et/ou s'adapter à une situation
- Présenter une organisation, un projet

Modalités d'évaluation :

Réflexion écrite - Encadrement humain et/ou matériel d'un projet mettant en oeuvre des installations et/ou équipements vidéo

Entretien individuel de positionnement avec le jury de certification

Modalité de certification :

En fonction de l'évaluation du Bloc 5, une certification de compétences sera délivrée par le CFPTS après délibérations du jury de certification

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité

Spectacle vivant, événementiel, audiovisuel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles

- Régisseur/euse vidéo-image
- Régisseur/euse / Technicien/ne vidéo de spectacle
- Régisseur/euse / Technicien/ne de spectacle

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

En fonction des structures et de leur organisation, il peut être demandé au/à la régisseur/euse de spectacle de fournir l'attestation de suivi de formations spécifiques en prévention des risques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury de certification en externe : 1 cadre de direction (président-e du jury), 1 ou 2 régisseur·euse·s vidéo de spectacle en activité, 1 représentant·e du secteur artistique en interne : 1 représentant·e du secteur pédagogique et/ou 1 personnalité qualifiée

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de certification

en externe : 1 cadre de direction (président-e du jury),

1 ou 2 régisseur·euse·s vidéo de spectacle en activité,

1 représentant·e du secteur artistique

en interne : 1 représentant·e du secteur pédagogique et/ou 1 personnalité qualifiée

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/08/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36531

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.cfpts.com

Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle (CFPTS)

Fiche officielle (France Compétences)

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	7 200 €
Coût moyen par dossier	7 200 €
Durée moyenne	245 h
Période	02/2021
Régions	69 %
France Travail	19 %
France compétences	11 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.